

Lettre de Renonciation

Votre habitation est déjà assurée ailleurs? Ne vous occupez de rien, nous résilions votre assurance actuelle pour vous! Simple, efficace, rapide.

Renvoyez-nous simplement cette lettre de renonciation complétée et signée. C'est tout!

Comment nous l'envoyer?

- › **Par e-mail :**
serviceclients@belfiusdirect.be.
- › **Par voie postale :**
Belfius Direct Assurances,
à l'attention du Service Contrats,
Place Charles Rogier 11,
1210 Bruxelles.



Merci de nous envoyer ce formulaire au moins 4 mois avant l'échéance annuelle de votre Assurance Habitation.

En effet, vous devez mettre fin à votre contrat d'assurance actuel au moins 3 mois avant son échéance annuelle. Sans cela, vous devrez attendre un an avant de pouvoir changer d'assureur. Si votre assureur actuel vous a annoncé une modification tarifaire dans un délai de 4 mois avant l'échéance

du contrat, vous avez le droit de résilier votre contrat à l'échéance. Si vous en avez été informé(e) dans un délai plus court, alors, vous avez le droit de résilier votre contrat dans un délai de trois mois à partir du moment où vous avez été informé(e) de la modification du tarif.

Je résilie mon Assurance Habitation actuelle

Je, soussigné(e),

Nom

Prénom

Adresse

- résilie les contrats d'assurance ci-dessous pour la prochaine échéance.
- résilie les contrats d'assurance ci-dessous pour cause de modification tarifaire annoncée (droit de résiliation selon AR 22/02/1991, article 12 alinéa 3).

GARANTIE	ASSUREUR(S)	NUMÉRO DE CONTRAT	ÉCHÉANCE
Assurance Incendie			
Garanties optionnelles			
Protection Juridique			

Date

Signature